



Apprendre et s'épanouir ensemble

MODALITÉS FINANCIÈRES 5° - 4° - 3°

TARIFS	VOTRE ENFANT EST				
	Externe	½ pensionnaire 4 jours	½ pensionnaire 3 jours	½ pensionnaire 2 jours	½ pensionnaire 1 jour
Contribution des familles	620,00 €	620,00 €	620,00 €	620,00 €	620,00 €
Forfait ½ pension (126 repas pour 4 jours)*		768.60 €	576.45 €	384.30 €	192.15 €
<i>Si votre enfant déjeune à la cantine 4 jours une semaine sur deux, choisissez le forfait ½ pensionnaire 2 jours</i>					
TOTAL ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026	620,00 €	1 388.60 €	1 196,45 €	1 004.30 €	812,15 €
Contribution volontaire facultative	15,00 € 30,00 € 45,00 € 60,00 €... (montant à votre convenance)				

* les forfaits sont adaptés à votre situation (contacter la comptabilité) ; les repas non consommés sont remboursés en fin d'année
Prix d'un repas occasionnel : 6.70 €

REDUCTIONS SUR LA CONTRIBUTION (Cette réduction est automatiquement appliquée sur votre facture annuelle)

- 5% pour le 2^{ème} enfant
- 25% pour le 3^{ème} enfant et les suivants

Les familles rencontrant des difficultés financières peuvent bénéficier de fonds sociaux. Il convient, dans ce cas, de prendre rendez-vous avec Monsieur CHAUVIN, Chef d'Etablissement, afin d'étudier les modalités d'attribution

Je soussigné(e), (nom et prénom du **payeur**).....

Téléphone

Responsable de, (nom et prénom de l'élève).....

Inscrit(e) pour l'année scolaire 2025/2026 en classe de

1 > Adhère à l'APEL (adhésion facultative) :

mon aîné est scolarisé à St Joseph (cotisation **18+ 5 €**)

mon aîné est scolarisé dans un autre établissement dans lequel j'ai déjà adhéré, (nom de l'établissement :), et soutiens l'APEL du Collège St Joseph : **5 €**

2 > Verse une contribution **supplémentaire** volontaire et **facultative** annuelle de :

15 € 30 € 45 € 60 € €

3 > Opte pour le mode de règlement suivant (cochez la case correspondante à votre choix)

Prélèvement mensuel (mode de règlement privilégié par le Collège Saint Joseph)

le 10 de chaque mois (10 prélèvements d'octobre à juillet)

**** Veuillez compléter et signer le mandat de prélèvement SEPA (feuille orange) et joindre un relevé d'identité bancaire correspondant. (sauf en cas de renouvellement et sans modification de RIB/IBAN)**

Règlement trimestriel par chèque ou espèces

3 chèques (15 octobre, 15 janvier, 15 avril)

*** Nous vous remercions de bien vouloir attendre la facture annuelle avant d'établir votre règlement par chèque(s).**

Règlement total par chèque ou espèces en octobre

*** Nous vous remercions de bien vouloir attendre la facture annuelle avant d'établir votre règlement par chèque(s).**

Je m'engage à m'acquitter de toutes charges et facturations consécutives à l'inscription de mon enfant au Collège Saint Joseph.

Fait à,

Signature :

le